

que les dormants (langrines) faits de notre bois, sont presque entièrement exclus du commerce, par suite de l'importation du Nord de l'Europe, d'un article d'une qualité inférieure qui peut être livré en Angleterre, en raison de la différence du fret, à des prix qui défont la compétition de notre part. J'ai, en plusieurs endroits, inspecté ce bois, et j'ai constaté que 30 à 40 pour cent de son contenu cube consiste en obèle. On le soumet, il est vrai, à un procédé chimique qui, peut-être, lui conserve sa sève. Mais j'en doute, et je suis persuadé que dans peu d'années on s'apercevra que notre épinette rouge aurait été, après tout, à meilleur marché. Comme on réparait, en ce moment, un ancien chemin à lisses dans le voisinage de Cardiff, je saisis avec empressement l'occasion d'avoir l'opinion d'un ingénieur respectable et pratique sur la durabilité de nos dormants d'épinette rouge ; et convaincu, moi-même, que pour cet usage ils peuvent soutenir la comparaison avec aucun autre bois étranger, je priai M. Alexander, de la Maison Watson et Cie., d'écrire à l'ingénieur à ce sujet. Il accéda à ma demande, et j'ai maintenant le plaisir de vous soumettre sa réponse.

« EPINETTE ROUGE (HECKMATAC.)

« Chemin à lisses de Taff Vale,

« Bureau du Surintendant en Chef,

« Cardiff, 10 Juin 1861.

« CHER MONSIEUR,—Il y a à peu près dix ans, que je me suis
« servi de ce bois dans la construction de ponts et pour autres
« ouvrages. J'en avais alors une opinion très favorable, mais,
« comme depuis, il en a été importé peu, je l'ai perdu de vue.
« Ce matin, j'en ai fait inspecter quelques morceaux que j'ai
« trouvés assez sains, ce qui confirme pleinement l'opinion favo-
« rable que j'en avais formée relativement à sa force et à sa
« durabilité. Je suis bien persuadé que ce bois serait employé
« en grande quantité sur les chemins de fer ; sujet néanmoins
« au prix de vente.

« Tout à vous,

« GEO. FISHER.

« MONS. WM. ALEXANDER, Cardiff.»